

# M I G R ' A C T I O N S

Édition Spéciale

La gestion de l'accueil des réfugié.e.s  
ukrainien.ne.s en Wallonie

Témoignage

Découvrez l'histoire de Victoria

**Ressources photos :**  
[www.istock.be](http://www.istock.be)  
[www.pexels.com](http://www.pexels.com)

**Imprimerie Off7 - 4<sup>ème</sup> Avenue 26, 4040 HERSTAL**  
**Date de parution : Janvier 2023**



# ÉDITO

« Il y a un an, quasiment jour pour jour, une nouvelle guerre s'est amorcée dans l'Est de l'Europe. Les prémices du conflit entre la Russie et l'Ukraine annoncent d'emblée des répercussions sur le reste du monde... Cette guerre reste malheureusement d'actualité à l'heure où sort ce nouveau numéro de notre magazine.

À travers ces quelques pages, nous souhaitons faire un point sur la situation, en exposant notamment les chiffres de l'immigration en Belgique ainsi que ceux liés au financement du secteur de l'intégration (article en page 6) avant l'éclatement du conflit, en février 2022. Nous rappelons également les origines de cette guerre (articles pages 9 et 12) qui, bien que prévisible, a pris de court de nombreuses personnes, à commencer par la population ukrainienne. L'interview de Victoria, une des personnes reçues dans nos services, ayant accepté de nous livrer son parcours dans le cadre de la campagne « Découvre mon histoire » du CRIPEL, en témoigne (interview en page 20). La Région wallonne, en charge de l'intégration des personnes réfugiées, nous explique (en page 16) la gestion de l'accueil effectuée au cours des premiers mois de cette crise. L'intégration des personnes réfugiées est également une des missions principales des Centres Régionaux d'Intégration (CRI). Nous vous faisons part, en page 18, des difficultés que nos services ont rencontrés durant ces 12 derniers mois.

Enfin, nous souhaitons rappeler que dans ce type de situation, certaines personnes réagissent et surtout, agissent pour pallier l'aide structurelle qui prend parfois plusieurs jours/mois à s'organiser. Parfois même, ces citoyens unissent leurs forces pour la cause : c'est le cas, entre autres, du collectif UBU qui nous raconte son aventure en page 22. »

# SOMMAIRE



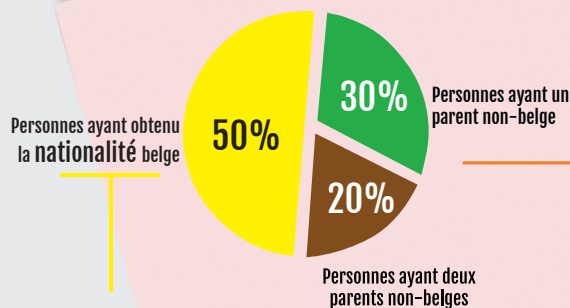
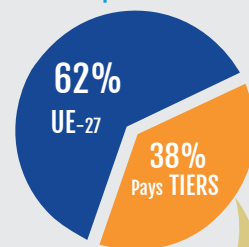
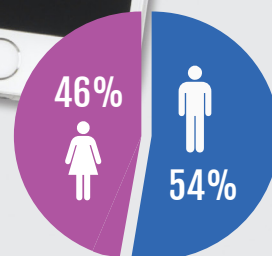
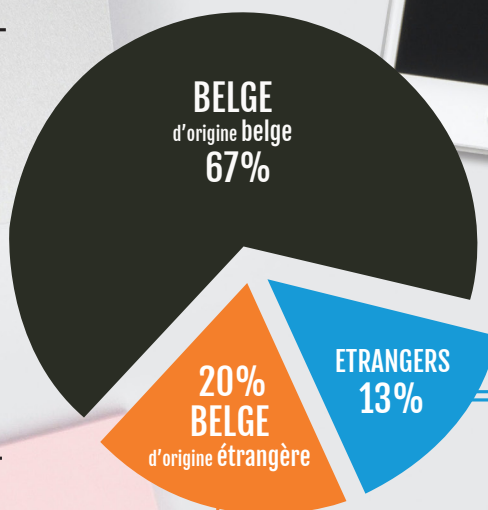
**ÉDITION SPÉCIALE :****LA GESTION DE L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉ.E.S  
UKRAINIEN.NE.S EN WALLONIE**

<b>L'immigration en Belgique...quelques chiffres</b>	06
<b>Le financement du secteur de l'intégration...quelques chiffres</b>	08
<b>Pourquoi l'Ukraine constitue-t-elle un enjeu majeur pour la Russie ?</b>	09
<b>L'implication de l'OTAN dans le conflit russo-ukrainien</b>	12
<b>L'accueil des ressortissant.e.s ukrainien.ne.s en Wallonie</b>	16
<b>Le CRIPEL face à l'arrivée des ressortissant.e.s ukrainien.ne.s</b>	18
<b>Découvre mon histoire</b>	20
« Je suis Victoria... »	
<b>Le collectif UBU</b>	22
Ukraine Belgium United	
Infos pratiques sur le CRIPEL	27

# L'immigration en Belgique : quelques chiffres...



**10.073.385**  
habitants en Belgique  
au 1/01/2021



**39.448**  
personnes ont obtenu  
la nationalité belge en  
2021



## Principales nationalités des personnes étrangères en Belgique (au 1/01/2021)

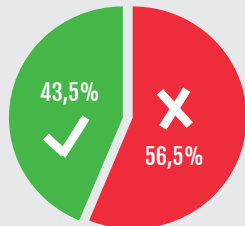
1. Roumaine (15%)
2. Française (11%)
3. Hollandaise (7%)
4. Italienne (5%)
5. Espagnole (5%)



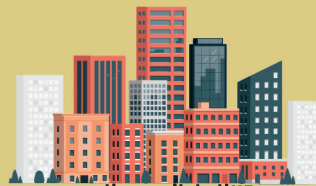
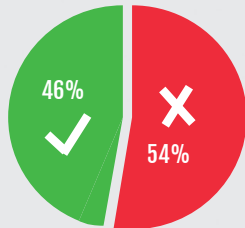
### Principales nationalités des personnes demandant l'asile en Belgique (en 2021)

1. Afghanne (5.154)
2. Syrienne (2.658)
3. Erythréenne (1.516)
4. Palestinienne (1.199)
5. Somalienne (938)

En 2021,  
10.093 demandes d'asile ont été acceptées



2.313 demandes de régularisation  
ont obtenu une autorisation de séjour temporaire



### Principaux pays d'accueil de l'UE (en 2020 et 2021)

1. Allemagne (148.175)
2. France (103.790)
3. Espagne (62.050)
4. Italie (43.900)
5. Autriche (36.725)
  
8. Belgique (19.575)

Source : Myria « la migration en chiffres et en droits :  
le rapport migration 2022 ».

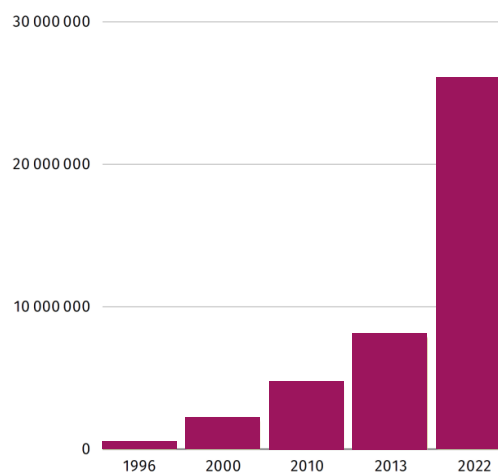
## Le secteur de l'intégration... quelques chiffres.

Début des années 90, le gouvernement belge donne aux Régions (wallonne, flamande et de Bruxelles-Capitale) la responsabilité de la gestion de l'intégration des personnes étrangères sur leur territoire.

La Région wallonne crée alors 8 Centres Régionaux d'Intégration : les CRI, dont le CRIPEL (territoire Liège-Huy-Waremme). En plus des CRI, la Région wallonne finance également des projets d'intégration développés majoritairement par des ASBL (77,6%), par le secteur public (19,9%) ou encore par des écoles (2,5%). Ces financements sont accessibles via des appels à projets ou des agréments.

## LE BUDGET DU SECTEUR DE L'INTÉGRATION DEPUIS 2000

- 500 000 € en 1996
- 2,2 millions € en 2000
- 417 millions € en 2010
- 8,1 millions € en 2013
- 26 millions € en 2022



## LE BUDGET DU SECTEUR DE L'INTÉGRATION

- Le budget du secteur de l'intégration correspond à 0,13% du budget global, soit 26 millions d'euros sur 19 milliards.
- Cela correspond également à 0,33% du portefeuille du budget de l'action sociale (8 milliards).

Le territoire du CRIPEL recouvre 55 villes et communes, ce qui fait de lui le plus grand CRI de Wallonie en termes de densité de population étrangère. Le nombre de structures bénéficiant de financement dans ce secteur est, lui aussi, proportionnellement plus important que pour le territoire des autres CRI (voir tableau ci-dessous).

CRI	Territoire	Nbr. ASBL	Nbr. organisme public	Nbr. école
CRIPEL	Liège, Huy, Waremme	53	7	1
CAI	Namur	22	13	2
CRVI	Verviers	18	3	0
CIMB	Mons et Borinage	18	3	0
CRILUX	Luxembourg	10	13	2
CERAIC	La Louvière	11	4	1
CRIC	Charleroi	12	1	0
CRIBW	Brabant-Wallon	8	3	0
IC		4	0	5

Aujourd'hui, le secteur de l'intégration fait face à de nombreuses inquiétudes liées notamment à la situation de conflit en Ukraine et à l'impact budgétaire que cela engendre pour la Région wallonne et la Belgique. Des coûts qui viennent s'ajouter à ceux déjà accumulés suite aux inondations et à la pandémie de Covid-19.



# Pourquoi l'Ukraine constitue-t-elle un enjeu majeur pour la Russie ?

“  
J'ai pris la décision de mener une opération militaire spéciale

”

...

... c'est en prononçant cette phrase que Vladimir Poutine a lancé son offensive en Ukraine en février 2022. Une invasion à grande échelle : les troupes et les chars russes entrent en Ukraine par tous les fronts.

Toutes les villes sont attaquées, y compris la capitale Kiev, devenue la cible principale des forces russes. De nombreux civils se réfugient alors dans les sous-sols et les stations de métro à travers l'Ukraine. On dénombre des milliers de victimes et plus de 16 millions de déplacés (internes et externes). Les causes et les conséquences de ce conflit sont multiples.

## Un passé en commun

La Russie a des liens culturels, économiques et politiques profonds avec l'Ukraine et, à bien des égards, l'Ukraine est au cœur de l'identité de la Russie et de sa vision du monde. Ils ont des liens de parenté forts qui remontent à des siècles. Kiev, la capitale de l'Ukraine, est parfois appelée « la mère des villes russes », au même titre que Moscou et Saint-Pétersbourg en termes d'influence culturelle. C'est à Kiev, aux 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> siècles, que le christianisme est importé de Byzance aux peuples slaves et sert de point d'ancrage à la Rus de Kiev, le premier État slave dont les Russes, les Ukrainiens et les Bélarussiens modernes tirent leur origine.

En 1917, la révolution russe entraîne la chute de l'empire et la région s'enfonce dans une guerre civile. L'Ukraine a gagné son indépendance vis-à-vis de la Russie, mais elle a rapidement été reprise par l'Union soviétique, nouvellement créée et rattachée, par la suite, comme l'une de ses premières républiques. Au cours des décennies suivantes, l'Union soviétique étend brutalement son contrôle et, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, elle se forge une sphère d'influence sur l'Ukraine, tandis que l'Ouest maintient son influence sur l'Est, divisant ainsi l'Europe et marquant le début de la guerre froide. Le profond fossé idéologique alimente la méfiance et les tensions entre les deux camps, transformant ainsi ces sphères d'influence en alliances militaires.

Si l'Union soviétique s'est dissoute en 1991, laissant la Russie et l'Ukraine en tant que pays indépendants, la Russie a néanmoins continué à exercer une influence sur l'Ukraine par des moyens économiques et politiques.

Fin novembre 2013, les Ukrainiens descendent dans la rue pour protester pacifiquement après que le président de l'époque, Viktor Ianoukovitch, ait choisi de ne pas signer un accord qui aurait intégré le pays plus étroitement à l'Union européenne au profit d'un accord avec la Russie (Union économique eurasiatique). Les manifestations étaient plus qu'une demande de renforcement des relations avec l'UE, elles étaient un rejet de l'emprise de la Russie sur leur pays et de la politique post-soviétique de corruption et de népotisme.

Pour la Russie, ces manifestations ont été vues comme un basculement géopolitique, éloignant les deux pays voisins. Peu après, en 2014, la Russie utilise la force militaire pour annexer la Crimée, un territoire stratégique qui fait partie de l'Ukraine depuis des siècles. Cette action a été largement condamnée par la communauté internationale.

# Les enjeux géopolitiques et sécuritaires

## La menace sécuritaire de l'OTAN

En 1949, les pays de l'Europe de l'Ouest, les États-Unis et le Canada forment l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et promettent de se défendre mutuellement en cas d'invasion.

Quelques années plus tard, en 1955, les pays du bloc de l'Est rejoignent l'alliance du Pacte de Varsovie dirigée par l'Union soviétique pour contrer le déséquilibre sécuritaire causé par l'OTAN. L'Europe est restée dans cette situation pendant des décennies, jusqu'à ce que l'une des parties s'effondre.

Fin 1991, l'Union soviétique s'est dissoute en 15 pays indépendants, dont une Russie beaucoup plus faible. La sphère d'influence soviétique a disparu lorsque de nombreux pays ont renversé leur gouvernement communiste. Bien que la guerre froide soit terminée, l'alliance du côté de l'Ouest de l'Europe reste forte et s'étend.

En 1999, la Pologne, la Hongrie et la République tchèque rejoignent l'OTAN. En 2004, sept autres pays y adhèrent (Estonie, Lettonie, Lituanie, Slovaquie, Bulgarie, Roumanie et Slovaquie). L'OTAN a ainsi pénétré dans l'ancienne sphère d'influence soviétique, faisant de la frontière de l'OTAN avec la Russie la plus longue qu'elle ait jamais eue. Le Belarus, l'Ukraine et la Géorgie sont désormais les derniers pays post-soviétiques situés entre la Russie et l'OTAN.

## L'UKRAINE, un point stratégique

L'Ukraine était une pierre angulaire de l'Union soviétique. Derrière la Russie, elle était la deuxième république soviétique la plus peuplée et la plus puissante, abritant une grande partie de la production agricole, des industries de défense et de l'armée de l'Union soviétique, y compris la flotte de la mer Noire et une partie de l'arsenal nucléaire.

L'Ukraine était si vitale pour l'Union soviétique que sa décision de rompre ses liens en 1991 s'est avérée être un coup de grâce pour la superpuissance en difficulté.

Au cours de ses trois décennies d'indépendance, l'Ukraine a cherché à se forger sa propre voie en tant qu'État souverain tout en cherchant à s'aligner plus étroitement sur les institutions occidentales, notamment l'UE.

Cependant, Kiev a éprouvé des difficultés à équilibrer ses relations extérieures et à surmonter ses profondes divisions internes. Une population nationaliste et ukrainophone dans les régions occidentales du pays contribuait à une plus grande intégration avec l'Europe, tandis qu'une communauté majoritairement russo-ukrainophone dans l'est favorisait des liens plus étroits avec la Russie.

## La CRIMÉE

La Crimée est une péninsule située à l'extrémité sud de l'Ukraine avec un riche patrimoine culturel et historique et a longtemps été considérée comme faisant partie intégrante de la Russie. La région a été transférée de la Russie à l'Ukraine en 1954 par le dirigeant soviétique, Nikita Khrouchtchev, pour renforcer les « liens fraternels entre les peuples ukrainien et russe ».

Néanmoins, elle est restée sous contrôle russe jusqu'à l'effondrement de l'Union soviétique en 1991. Cette région est un point stratégique très important pour la Russie. En effet, la ville de Sébastopol est le port d'attache de la flotte russe qui donne accès à la Russie vers la mer Noire et ensuite vers la Méditerranée.

En 2014, l'Ukraine est devenue un champ de bataille lorsque la Russie a annexé la Crimée et a commencé à armer et à soutenir les séparatistes dans la région de Donbass, dans le sud-est du pays. La Russie fut le premier État européen à annexer le territoire d'un autre état depuis la Seconde Guerre mondiale.



## Influence politique russe en UKRAINE

La Russie tient à préserver son influence politique en Ukraine et dans l'ensemble de l'ex-Union soviétique, notamment après la défaite du candidat à la présidence ukrainienne en 2004, Viktor Ianoukovitch, face à un concurrent réformiste issu du mouvement populaire de la Révolution orange. Ce choc pour les intérêts de la Russie en Ukraine est survenu après une défaite électorale similaire pour le Kremlin en Géorgie en 2003, connue sous le nom de « Révolution des roses », et a été suivie d'une autre « la Révolution des tulipes » - au Kirghizstan en 2005.

En 2010, M. Ianoukovitch devient président de l'Ukraine sur fond de mécontentement des électeurs à l'égard du gouvernement orange.

## L'agression de Poutine contre l'Ukraine est motivée par le désir de réaffirmer le pouvoir et l'influence de la Russie dans la région.

Pendant des années, la Russie a assisté, impuissante, à l'adoption des valeurs et des institutions occidentales par ses voisins, tandis que Moscou était reléguée à l'arrière-plan.

La Russie pense qu'en déstabilisant l'Ukraine, elle peut faire comprendre aux autres anciennes républiques soviétiques qu'elles ne peuvent échapper à son emprise.



## Les enjeux économiques et énergétiques

La Russie a longtemps été le premier partenaire commercial de l'Ukraine, bien que ce lien se soit considérablement distendu ces dernières années. La Chine a fini par dépasser la Russie dans les échanges avec l'Ukraine. Avant d'envahir la Crimée, la Russie avait espéré attirer l'Ukraine dans son marché unique, l'Union économique eurasiennne qui comprend aujourd'hui l'Arménie, le Belarus, le Kazakhstan et le Kirghizstan.

En matière énergétique, la Russie a compté sur les gazoducs ukrainiens pour exporter son gaz vers les clients d'Europe centrale et orientale pendant des décennies et a payé à Kiev des milliards de dollars par an en frais de transit. L'écoulement du gaz russe à travers l'Ukraine s'est poursuivi fin 2022 malgré les hostilités entre les deux pays, mais les volumes ont été réduits et le gazoduc reste gravement menacé. Cela a fortement impacté le prix de l'énergie dans les pays de l'Europe de l'Ouest et a provoqué beaucoup de débats autour de la dépendance énergétique de l'Union européenne vis-à-vis de la Russie.

### Sources :

- Brudny Y. M. & Finkel E.** (2011). Why Ukraine is not Russia: Hegemonic national identity and democracy in Russia and Ukraine. *East European Politics and Societies*, 25(4), 813-833.
- Mearsheimer, J. J.** (2022). The causes and consequences of the Ukraine war. *Horizons: Journal of International Relations and Sustainable Development*, (21), 12-27.
- Motte M.** (2022). Chroniques du grand isthme: origines et enjeux géopolitiques de la guerre en Ukraine. *Stratégique*, 129(2), 31-54.
- Petros O. & La Spière L. T.** (2022). L'affermissement de l'inter-indépendance stratégique. *Revue Défense Nationale*, 854(9), 59-63.
- Salushev S.** (2014). Annexation of Crimea: Causes, analysis and global implications. *Global Societies Journal*, 2.
- Vidmar J.** (2015). The Annexation of Crimea and the Boundaries of the Will of the People. *German Law Journal*, 16(3), 365-383.

# L'implication de l'OTAN dans le conflit russo-ukrainien

**L'invasion brutale de l'Ukraine par la Russie a déclenché le plus grand conflit en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale, faisant couler le sang de milliers de soldats ukrainiens et de civils innocents. Le président russe, Vladimir Poutine, a souvent affirmé que l'expansion de l'OTAN était la raison principale du conflit. L'article de John Mearsheimer paru en 2014 dans Foreign Affairs, affirmant que « la crise ukrainienne est la faute de l'Occident », est devenu un cadre dominant pour expliquer, sinon justifier, la guerre actuelle de Moscou contre l'Ukraine.**

Cette justification a été répétée non seulement à Moscou, mais aussi aux États-Unis, en Europe et ailleurs par des décideurs politiques, des analystes et des écrivains. Selon eux, les multiples cycles d'élargissement de cette alliance militaire ont exacerbé le sentiment d'insécurité de la Russie. Les forces de l'OTAN se rapprochant de plus en plus des frontières russes, auraient donc incité Moscou à riposter par la force. D'abord en envahissant la Géorgie en 2008, l'Ukraine en 2014 et en 2022. Vu sous cet angle, le spectre de l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN est à la fois la cause du conflit et sa solution. Néanmoins, cette argument présente deux failles, l'une historique et l'autre liée à la pensée de Poutine.

Premièrement, l'expansion de l'OTAN n'a pas été une source constante de tension entre la Russie et l'Occident, mais une variable. Au cours des trente dernières années, l'importance de la question a fluctué non pas particulièrement en raison des vagues d'expansion de l'OTAN, mais en raison des vagues d'expansion démocratique en Eurasie. Il existe, en effet, un schéma clair : les plaintes de Moscou à l'égard de l'alliance augmentent après les percées démocratiques. Si les invasions et occupations tragiques de la Géorgie et de l'Ukraine ont assuré à Poutine un veto de facto à leurs aspirations à l'OTAN, puisque l'alliance n'admettrait jamais un pays partiellement occupé par les forces russes, ce fait compromet l'affirmation de Poutine selon laquelle

l'invasion actuelle vise l'adhésion à l'OTAN. En effet, il a déjà bloqué l'expansion de l'OTAN de toutes les manières possibles.

Cette réalité met en lumière la deuxième faille : puisque la principale menace pour la Russie et son régime autocratique est la démocratie, et non l'OTAN, cette menace perçue ne disparaîtrait pas par l'application d'un moratoire sur l'expansion de l'OTAN. Ainsi, tant que les citoyens des pays libres exerceront leur droit démocratique de choisir leurs propres dirigeants et de tracer leur propre voie en matière de politique intérieure et étrangère, V. Poutine continuera à essayer de les miner. L'objectif déclaré de « dénazification » en Ukraine est un mot de code pour un changement de régime anti-démocratique.

Il est certain que l'OTAN et son expansion ont toujours été une source de tension dans les relations américano-soviétiques et américano-russes. Depuis sa fondation en 1949, l'OTAN a gardé sa porte ouverte aux nouveaux membres qui répondent aux critères d'admission. Après l'effondrement de l'URSS en 1991, nul ne s'étonne que des pays autrefois annexés, assujettis et envahis par l'Union soviétique cherchent à resserrer leurs liens sécuritaires avec l'Occident.

Les États-Unis et d'autres alliés de l'OTAN se sont efforcés de ne pas nier les aspirations de ces sociétés nouvellement libres, tout en s'associant à la Russie sur les questions de sécurité européenne. À la suite des attentats du 11 septembre 2001, le président américain George W. Bush et Vladimir Poutine ont établi une relation étroite et coopérative pour combattre un ennemi commun : le terrorisme.

À l'époque, le président russe a ainsi mis l'accent sur la coopération et non sur la confrontation.



**La seule fois où l'alliance a invoqué l'article 5 du traité fondateur de l'OTAN (le principe de la défense collective), c'était pour soutenir une intervention en Afghanistan, une action que Poutine a soutenue au Conseil de sécurité de l'ONU.**

Ce soutien diplomatique a été suivi d'une aide militaire concrète à l'alliance, notamment en aidant les États-Unis à établir des bases militaires en Ouzbékistan et au Kirghizstan. Si l'OTAN a toujours été une menace pour la Russie et sa «sphère d'influence», pourquoi a-t-elle facilité l'ouverture de ses bases dans l'ancienne Union soviétique ?

Par ailleurs, lorsque l'OTAN a annoncé en 2002 son projet d'une grande (et dernière grande) vague d'expansion qui engloberait trois anciennes républiques soviétiques - l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie - la Russie n'a guère réagi et n'a pas non plus menacé d'envahir l'un de ces pays pour les empêcher d'adhérer à l'OTAN. Lorsqu'on lui a demandé, fin 2001, s'il s'opposait à l'adhésion des pays baltes à l'OTAN, Poutine a répondu :

**« Nous ne sommes pas en mesure, bien sûr, de dire aux gens ce qu'ils doivent faire. Nous ne pouvons pas interdire aux gens de prendre certaines décisions s'ils veulent accroître la sécurité de leur pays d'une certaine manière. »**

Depuis la fin de la guerre froide jusqu'à l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2014, l'OTAN a diminué les ressources et les forces en Europe au lieu de les renforcer. Même avec l'augmentation du nombre de membres, la capacité militaire de l'OTAN en Europe était beaucoup plus importante dans les années 1990 que dans les années 2000. Au cours de la même période, d'importantes ressources ont été consacrées à la modernisation et à l'expansion des forces conventionnelles russes stationnées en Europe. L'équilibre des forces entre l'OTAN et la Russie a évolué en faveur de Moscou.

Ces épisodes de coopération substantielle entre la Russie et l'OTAN invalident l'argument selon lequel l'expansion de l'OTAN a toujours et continuellement été le moteur de la confrontation entre la Russie et l'Occident au cours des trois dernières décennies. Le dossier historique ne soutient tout simplement pas la

thèse selon laquelle une OTAN en expansion est la seule à blâmer pour l'hostilité de la Russie envers l'Occident et l'agression de Moscou contre l'Ukraine depuis 2014. Il faut plutôt regarder ailleurs pour comprendre la véritable source de l'hostilité du Kremlin envers l'Ukraine et ses partenaires occidentaux.

La cause la plus sérieuse de la tension est une série de percées démocratiques et de protestations populaires pour la liberté dans les pays post-communistes au cours des années 2000, que beaucoup, y compris Poutine, appellent des « révolutions de couleur ». Il estime que les intérêts nationaux de la Russie étaient menacés par ce qu'il considère comme des coups d'État soutenus par les États-Unis. Après chacun de ces coups d'État (la Serbie en 2000, la Géorgie en 2003, l'Ukraine en 2004, le printemps arabe en 2011, la Russie en 2011/12 et l'Ukraine en 2013/14), Poutine a pivoté vers une politique plus hostile envers les États-Unis.

### **Le véritable Casus Belli de V. Poutine : la démocratie ukrainienne**

Curieusement, huit années de pression russe incessante n'ont pas brisé la démocratie en Ukraine. Bien au contraire. Après l'annexion et le soutien continu de la Russie à la guerre dans le Donbass, les Ukrainiens sont désormais plus unis au-delà des lignes ethniques, linguistiques et régionales que jamais auparavant dans leur histoire. En 2019, Volodymyr Zelensky a remporté la présidence ukrainienne de manière écrasante et a bénéficié du soutien populaire dans toutes les régions du pays.



Sans surprise, la guerre dans l'est de l'Ukraine a également alimenté l'enthousiasme des Ukrainiens pour l'adhésion à l'OTAN.

En février 2022, V. Poutine a lancé une nouvelle stratégie pour mettre fin à la démocratie ukrainienne : une intervention militaire massive.

Si le président russe prétend que son objectif est d'arrêter l'expansion de l'OTAN, rien n'a pourtant changé dans les relations entre l'Ukraine et l'OTAN au cours de l'année écoulée. **Il est vrai que l'Ukraine aspire à rejoindre l'OTAN un jour** (cet objectif est même inscrit dans la constitution ukrainienne), **mais si les dirigeants de l'OTAN restent attachés au principe de la politique de la porte ouverte, ils ont aussi clairement indiqué que l'Ukraine n'était pas encore qualifiée pour y adhérer.** À la veille de son invasion, la stratégie russe visant à saper la démocratie ukrainienne aurait théoriquement pu réussir sans la force militaire. La seule menace de guerre entraînant des dommages considérables à l'économie ukrainienne et alimentant de nouveaux désaccords entre les partis politiques ukrainiens aurait pu suffire. Certains ont d'ailleurs affirmé que Volodymyr Zelensky aurait dû former une nouvelle grande coalition ou un gouvernement d'unité ; d'autres ont déploré ses préparatifs prétendument insuffisants pour la guerre. Enfin, certains ont affirmé que Zelensky

avait fait preuve de son inexpérience diplomatique en discutant avec le président américain Joe Biden de la probabilité d'une invasion russe à un moment où l'unité avec l'Occident était la plus nécessaire.

La stratégie de Poutine s'est jusqu'à présent retournée contre lui. Contrairement à ses attentes, l'usage de la force a consolidé et non affaibli la démocratie ukrainienne. Sa décision d'envahir l'Ukraine a uni les Ukrainiens et renforcé la popularité et l'image de Zelensky en tant que leader de la nation. Peut-il encore croire que la nation ukrainienne n'existe pas ? Comme il l'a affirmé à plusieurs reprises. Mais tout comme toutes les guerres qui ont façonné les identités nationales pendant des siècles, l'agression de la Russie a ébranlé un peuple ukrainien qui tournera à jamais le dos à l'autocratie de Moscou et choisira à la place la valeur universelle de la liberté : liberté par rapport à la domination russe, liberté de choisir son propre destin, liberté de vivre en paix.

Mais malgré les premiers succès ukrainiens sur le champ de bataille, la survie à long terme de leur démocratie est en jeu. La rhétorique belliqueuse du Kremlin et son rejet de toute tentative sérieuse de négocier un cessez-le-feu laissent penser que l'assaut de Moscou se poursuivra sans relâche. Les opérations militaires initiales de la Russie laissent penser que Poutine a planifié une invasion éclair sur plusieurs fronts qui ne rencontrerait que peu de résistance et encerclerait rapidement Kiev, conduisant à la destitution forcée de V. Zelensky. De nouvelles élections organisées sous la menace des armes donneraient alors à V. Poutine le gouvernement qu'il souhaite, comme ce fut le cas en Europe de l'Est après la Seconde Guerre mondiale, à l'ombre des chars soviétiques. À l'heure actuelle, l'armée russe a été acculée par une résistance ukrainienne féroce et doit maintenant faire face à la perspective désagréable d'une longue marche sanglante à travers des kilomètres de territoire ukrainien inhospitalier.

**Pour conclure, il est donc vrai que Poutine se méfie de l'expansion de l'OTAN, mais il ne la craint pas vraiment. La Russie possède la plus grande armée d'Europe, renforcée par deux décennies de dépenses inconsidérées. L'OTAN est une alliance défensive. Elle n'a jamais attaqué l'Union soviétique ou la Russie et ne le fera jamais. Poutine le sait, mais il se sent menacé par une démocratie florissante en Ukraine. Il ne peut tolérer une Ukraine prospère et démocratique à la frontière de la Russie. Cela mettrait en péril la stabilité de son propre régime et la raison d'être de la gouvernance autocratique proposée par le Kremlin. Tout comme Poutine ne peut permettre à la détermination du peuple russe de déterminer l'avenir de la Russie, il ne peut permettre au peuple ukrainien, qui partage une culture et une histoire communes, de réaliser l'avenir prospère, indépendant et libre pour lequel il a voté et combattu.**

**Bien que les chances d'un cessez-le-feu stable semblent minces aujourd'hui, les sanctions sans précédent et la dissidence publique croissante en Russie pourraient théoriquement forcer V. Poutine à la table des négociations. Le brouillard de la guerre est épais. Mais quel que soit l'endroit où les envahisseurs russes sont arrêtés, que ce soit à Louhansk et Donetsk ou à Kharkiv, Mariupol, Kherson, Odessa, Kiev ou Lviv, le Kremlin continuera à saper la démocratie et la souveraineté ukrainiennes (et géorgiennes, moldaves, arméniennes, etc.) tant que Poutine sera au pouvoir. Et le peuple ukrainien a déjà prouvé à quel point il est fort : IL SE BATTRA POUR SA DÉMOCRATIE JUSQU'AU JOUR OÙ LES FORCES RUSSES QUITTERONT L'UKRAINE.**

#### Sources :

GUÉNEC Michel, « La Russie face à l'extension de l'OTAN en Europe », Hérodote, 2008/2 (n° 129), p. 221-246.

MEARSHEIMER John J., The causes and consequences of the Ukraine war. Horizons: Journal of International Relations and Sustainable Development, 2022, no 21, p. 12-27.

MEARSHEIMER John J., Why the Ukraine crisis is the West's fault: the liberal delusions that provoked Putin. Foreign Aff., 2014, vol. 93, p. 77.

# LE SITE DU PARCOURS D'INTÉGRATION EN WALLONIE



EST MAINTENANT TRADUIT  
EN **UKRAINIEN**

SCANNEZ-MOI

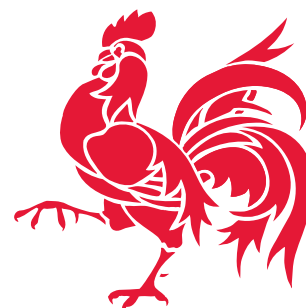


ET DÉCOUVREZ LE SITE



[www.parcoursintegration.be](http://www.parcoursintegration.be)

# L'accueil des ressortissant.e.s ukrainien.ne.s



## en WALLONIE

***Dans le contexte dramatique de guerre en Ukraine, la Wallonie se mobilise depuis le début pour accueillir les réfugiés ukrainiens sur son territoire. En mars dernier, le Gouvernement wallon a déployé une stratégie en matière d'accueil et de logement afin de répondre aux besoins prioritaires rencontrés par les personnes déplacées. En parallèle, la prise en charge des aspects psycho-sociaux, de l'intégration, du bien-être et du « vivre ensemble » sont également pris en compte au travers d'actions multiples.***

### **Un soutien et un encadrement de l'hébergement de crise chez les citoyens**

Depuis le début du conflit russo-ukrainien, de nombreux citoyens wallons sont venus en aide aux réfugiés ukrainiens en leur proposant une solution d'hébergement, la plupart du temps au sein de leur foyer. Afin de faciliter la mise en relation entre ces hébergeurs généreux et les ressortissants ukrainiens, la Wallonie a mis en place la Plate-forme Solidarité Ukraine. Cet outil en ligne permet aux hébergeurs de publier leur offre de logement et aux réfugiés en recherche d'un hébergement de consulter les places proposées par ces hébergeurs ou de poster leur demande d'hébergement.

Afin d'encadrer l'accueil chez les citoyens, plusieurs documents utiles ont été mis à disposition des particuliers et des réfugiés, à savoir un modèle de convention d'occupation précaire, une charte d'hébergement permettant d'établir des principes de vie en commun ainsi qu'un document garantissant aux ménages ukrainiens le respect de conditions pour un hébergement de qualité.

**La Plate-forme Solidarité Ukraine, le modèle de convention d'occupation précaire, la charte d'hébergement, le document garantissant aux ménages ukrainiens le respect de conditions pour un hébergement de qualité sont disponibles dans l'entrée « Réfugié » sur le site [www.wallonie.be/ukraine](http://www.wallonie.be/ukraine) qui rassemble toutes les informations utiles au niveau wallon.**





## Besoin d'un hébergement mais pas seulement... \_\_\_\_\_

Si l'hébergement constitue une priorité, des mesures et actions sont mises en œuvre par ou en collaboration avec d'autres administrations et acteurs de terrain pour répondre à d'autres besoins tout aussi importants auxquels sont confrontés les personnes en provenance d'Ukraine. Nombreux sont en effet les opérateurs qui se mobilisent en matière d'accompagnement administratif, social, professionnel, juridique mais aussi psycho-social des personnes en provenance d'Ukraine, afin de leur permettre d'accéder aux droits et aux aides auxquelles ils peuvent prétendre compte tenu de leur statut de protection temporaire et de faciliter leur intégration.

Dans cet objectif, le Gouvernement wallon soutient financièrement une multitude d'acteurs actifs dans le domaine de l'aide alimentaire, de l'intégration, de l'interprétariat, de l'accompagnement ethno-psychologique ou de la prise en charge bio-psycho-sociale. C'est pour faciliter cette dernière prise en charge qu'un dispositif d'équipes mobiles est organisé par la Fédération des Maisons Médicales avec le soutien de la Région. L'objectif de cette initiative est d'accompagner les réfugiés, en particulier les plus vulnérables, dans leurs démarches médicales et psycho-sociales et de les orienter si nécessaire vers les offres de services adaptés à leurs besoins.

**Le Service Public de Wallonie a édité un Guide du parcours du réfugié**, disponible en 3 versions : une version pour les réfugiés (disponible en ukrainien), une version pour les citoyens et une version pour les pouvoirs locaux et services d'aide.

Chaque version est téléchargeable sur le site [www.wallonie.be/ukraine](http://www.wallonie.be/ukraine), lequel rassemble toutes les informations utiles pour les réfugiés et toutes les personnes et services qui sont en contact avec eux.

## Vers des solutions d'hébergements plus pérennes \_\_\_\_\_

Depuis le début de l'été, des centres d'hébergement collectifs se sont ouverts un peu partout en Wallonie, permettant de proposer à des réfugiés une solution de logement de transition entre l'hébergement chez un particulier et un logement sur le marché locatif traditionnel. Ces hébergements collectifs étaient au nombre de 13 à la fin novembre, et d'autres centres ouvriront dans les semaines et les mois à venir.

Ces hébergements collectifs permettront de soulager les familles accueillantes qui se sont portées candidates pour héberger des réfugiés chez eux. Au fil des mois, l'offre de logements chez les particuliers a diminué. Les solutions de logements collectifs viennent donc compenser cette baisse. Elles permettront également d'héberger des ressortissants ukrainiens qui se présentent directement dans une commune sans être passés par l'Office des étrangers, et ce, dans l'attente de la régularisation de leur situation et de l'identification du lieu d'hébergement le plus adéquat. Pour aider les Gouverneurs et les coordinateurs locaux dans la gestion des places en hébergements collectifs, **une plate-forme informatique dénommée TempHoWal** (pour « Temporary Hosting in Wallonia ») a été créée et est opérationnelle depuis ce mois de décembre. Cet outil permet une gestion efficace des places au sein de ces infrastructures, sans concurrencer la Plate-forme Solidarité Ukraine qui continue d'exister pour l'hébergement chez les particuliers.

Afin d'aider les réfugiés ukrainiens à stabiliser leur situation en trouvant un logement sur le marché locatif privé ou public, la Wallonie a publié la brochure « **Réfugié.e.s ? Guide pratique pour louer un logement en Wallonie** ». Cette dernière leur explique notamment quels sont les services compétents et interlocuteurs, les informe sur les modalités d'un bail, sur le contenu de la convention d'occupation précaire et les différentes aides disponibles.

*Complémentaire à ces solutions d'hébergements, le Gouvernement wallon a prévu de déployer des logements modulaires en 2023.*

**La brochure « Réfugié.e.s ? Guide pratique pour louer un logement en Wallonie »** est téléchargeable (en français, anglais, ukrainien et russe) dans l'entrée « Réfugié » sur le **site [www.wallonie.be/ukraine](http://www.wallonie.be/ukraine)** qui rassemble toutes les informations utiles au niveau wallon.



# LE CRIPEL face à l'arrivée des ressortissant.e.s ukrainien.ne.s.

**Le 24 février 2022, une offensive générale aérienne, maritime et terrestre est déclenchée sur l'ensemble du territoire ukrainien poussant près du tiers de la population (90% de femmes et d'enfants) à quitter leur pays. Si les chiffres évoluent constamment, la Région wallonne enregistre sur son territoire début novembre 2022, 10.514 arrivées de ressortissant.e.s ukrainienne.s, dont 6.780 adultes.**

Le CRIPEL, plus grand Centre Régional d'Intégration (CRI) de Wallonie en termes de densité de population étrangère et de territoire couvert, reçoit alors environ 20% de ces adultes. Un nombre spectaculaire de nouveaux bénéficiaires du parcours (+ de 700 en novembre 2022) a donc été réparti sur un nombre de travailleurs sociaux quant à lui resté quasiment inchangé (moins d'un temps plein supplémentaire pour un surcroît de plus de 30% du public total). Comme pour beaucoup de services d'aide, l'arrivée de ces ressortissant.e.s ukrainien.e.s est perçue comme une crise supplémentaire à gérer alors que les répercussions de la crise de la Covid-19 se font encore ressentir.

L'accueil de ces réfugiés va s'avérer d'autant plus complexe que les procédures applicables habituellement à d'autres réfugiés vont faire l'objet de nombreuses exceptions relatives à la directive liée à la protection temporaire qui leur est applicable.

La première différence est la rapidité avec laquelle les personnes obtiennent ce titre de séjour. Ce délai extrêmement raccourci a eu comme effet que les Ukrainien.ne.s ont entamé leur parcours d'intégration beaucoup plus vite que le public qui attend de nombreux mois son autorisation de séjour en centre d'accueil. Dans les étapes du parcours, une séance d'information est prévue pour expliquer les droits et les devoirs en Belgique.

Cette séance est destinée aux personnes qui ont généralement déjà séjourné plusieurs semaines, souvent quelques mois sur le territoire belge et cette session n'était donc pas adaptée à des personnes arrivées depuis quelques jours sur le territoire. **Le CRIPEL a donc proposé de créer une nouvelle séance d'info appelée « Vie quotidienne »**, son nom indiquant bien le contenu de celle-ci. Les Centres Régionaux d'Intégration de Wallonie ont mis en place cette nouvelle version en trois semaines. La deuxième différence majeure avec les droits et obligations classiques des personnes réfugiées est la question même de l'obligation d'entamer et suivre un parcours d'intégration en 18 mois.

Très rapidement, l'administration wallonne et le Cabinet ministériel de l'Action sociale ont évoqué la possibilité de ne pas rendre obligatoire le parcours pour les personnes bénéficiant de la protection temporaire. Cependant, il a fallu 6 mois pour que cette suspension soit votée. L'arrêté du Gouvernement wallon tranchant la question en faveur d'une dispense pour ce public, est parue le 29 septembre 2022. De mars à septembre 2022, le CRIPEL a donc dû considérer les ressortissant.e.s ukrainien.ne.s comme un public obligé du parcours. **Un travail considérable a donc été nécessaire pour répondre à ce contexte de crise.**

De plus, cette gestion a dû être effectuée sans renforcement financier. Le CRIPEL a néanmoins rapidement engagé une personne à mi-temps pour répondre à l'arrivée massive de ce nouveau public. Le centre régional a ainsi embauché Oxana, une juriste ukrainienne, venue en Belgique trois ans auparavant et n'ayant jusqu'alors jamais pu travailler dans un secteur s'approchant de son diplôme.

Cet engagement n'a pas réellement été une bouffée d'oxygène pour l'équipe tant la masse de travail supplémentaire a été importante. Cela a néanmoins permis d'avoir la capacité d'offrir un service pertinent aux Ukrainien.ne.s qui se présentaient pour effectuer leur parcours. En effet, Oxana a pu servir d'interprète et a également été formée pour accompagner les personnes comme référente de leur parcours d'intégration. Elle donne également les séances Vie quotidienne directement en ukrainien.

Fin septembre, concomitamment avec l'arrivée de l'arrêté du gouvernement wallon, un subside a enfin été ouvert pour la fin 2022 et l'année 2023 pour chaque centre régional. Ce subside n'est pas proportionnel aux nombres de bénéficiaires du parcours mais permet néanmoins de continuer à accompagner les personnes ukrainiennes qui désirent poursuivre leur parcours de manière volontaire, ce qui est le souhait de la majorité d'entre eux/elles.

En effet, bien que le parcours d'intégration ne soit plus obligatoire pour les ressortissant.e.s ukrainien.ne.s, il n'en reste pas moins que cela reste une opportunité pour ces personnes d'accéder gratuitement à des cours de français et de citoyenneté ainsi qu'à l'orientation professionnelle.

En résumé, concernant les personnes venant d'Ukraine, 329 ont participé à une séance « Vie quotidienne » et les dossiers de 702 personnes sont suivis par les travailleuses référentes du parcours d'intégration. Ces chiffres se rajoutent à un nombre déjà important d'ayants droit actuellement accompagnés au sein du centre régional.

Depuis septembre 2022, le nombre de nouveaux dossiers est resté stable et n'augmente plus de manière phénoménale. En conséquence, pour les perspectives 2023, il s'agira de continuer à accompagner les personnes qui souhaitent poursuivre leur parcours mais aussi d'entamer de nouveaux suivis au sein du service ISP du Cripel. En effet, des demandes de plus en plus nombreuses sont effectuées par les Ukrainien.ne.s pour bénéficier d'un accompagnement vers l'emploi, notamment en effectuant des démarches d'équivalence de diplôme. Le pic vécu par l'équipe « parcours » risque donc bel et bien de faire un ricochet sur l'équipe ISP dans les six à neuf mois.

**Si les équipes ressortent incontestablement soudées face à ces gestions compliquées de crises successives, il n'en reste pas moins que le poids sur les épaules des travailleuses des services de 1<sup>ère</sup> ligne est difficile à gérer. C'est un engagement et une posture professionnelle formidables qui leur permet de rester efficaces malgré les montagnes à gravir. Cela mérite d'être souligné et salué.**

**Je suis VICTORIA**



**DÉCOUVRE  
MON HISTOIRE**

La campagne de sensibilisation du CRIPEL, « **Découvre mon histoire** », vous invite à découvrir le récit de quatre personnes ukrainiennes qui ont accepté de nous livrer une partie importante de leur vie. **Voici le parcours migratoire de Victoria.**

**Je suis Victoria,  
je suis née en Ukraine  
le 22 février 1970.**

Je vis depuis toujours à Zaporijia, une ville très industrialisée située dans le sud de l'Ukraine. J'habite dans ma maison avec mon mari, mon fils de 30 ans et ma maman de 84 ans. Tous les matins, je pars travailler dans une école de la ville où j'y enseigne l'histoire.

J'ai choisi d'exercer ce métier après avoir obtenu un double master en droit et en histoire. Après ma journée de travail, je rentre chez moi chercher mon chien, un petit Yorkshire Terrier et pars me promener au parc où mes proches et amis me rejoignent. On se balade, on discute, une heure ou deux, puis on se réunit chez l'un ou chez l'autre pour préparer un bon repas et manger tous ensemble.

**Ce 23 février 2022**, c'est chez ma sœur à Marioupol, que nous décidons de nous réunir pour le repas du soir avec son mari et ma mère. Comme toujours, mon chien m'accompagne. Ce soir-là, l'ambiance n'est pas vraiment à la fête : la sœur de ma maman est décédée quelques jours plus tôt. La nuit venue, je décide de rester dormir chez ma sœur avec ma mère.

Il doit être 4h du matin lorsque j'entends mon téléphone sonner. Mon mari et mon fils ont déjà tenté de me joindre à plusieurs reprises... Je décroche : mon mari m'annonce que Poutine est en train d'attaquer la ville de Marioupol.

Au même moment, j'entends des bombardements à l'extérieur. Mon cœur s'emballe... Ma mère, ma sœur et son mari sont réveillés dans le même état de stupeur que moi. Ma mère a les larmes aux yeux, elle commence à parler de la guerre 40-45... Je pense que je n'ai jamais vu ma mère aussi terrorisée. Nous prenons quelques affaires et nous descendons dans la cave de la maison pour nous mettre à l'abri.

Nous sommes le 15 mars, **cela fait 20 jours** que nous sommes tous les quatre au sous-sol de la maison de ma soeur, paralysés par la peur de sortir dans la rue. Nous savons grâce à nos smartphones que l'extérieur n'est pas sûr et qu'une bombe peut à tout moment exploser. Je prends des nouvelles de mon fils et de mon mari, bloqués dans la cave de notre maison.

À l'extérieur, les bombardements ne désamplifient pas. Via Internet, nous apprenons que le gouvernement ukrainien organise l'évacuation d'une partie de la population : les femmes, les enfants et les hommes en incapacité de prendre les armes. Un train partira de la gare de Marioupol dans deux jours pour se rendre à la frontière ukrainienne.

**Le 17 mars 2022 restera le jour où j'ai pris la décision la plus difficile de ma vie : laisser mon fils, mon mari et tout ce que j'ai en Ukraine pour sauver ma vie et celle de ma mère...**

La suite du témoignage de Victoria est à lire sur notre site :

[www.cripel.be/decouvre-mon-histoire](http://www.cripel.be/decouvre-mon-histoire)

**RESTEZ CONNECTÉ !**

Le 20 juin 2023, à l'occasion de la Journée Mondiale des Réfugiés, le CRIPEL vous propose son nouveau PODCAST : 4 épisodes composés d'un récit, suivi d'une analyse en compagnie d'un.e expert.e du terrain.



## LE COLLECTIF CITOYEN 'UBU' (Ukraine Belgium United)

Au lendemain de l'incursion des troupes armées russes en Ukraine et face à la fuite désorganisée d'une partie de la population ukrainienne, l'initiative citoyenne « UBU » a vu le jour de façon aussi évidente que spontanée. Deux amis courageux, membres de ce qui deviendra notre collectif d'actions, ont sauté dans leur camionnette, l'ont chargée de biens de première nécessité et ont filé vers la frontière polonaise sans se poser de questions. Après avoir noué quelques contacts sur place avec des relais humanitaires aussi surpris et désespérés que tout le monde, ils en sont revenus avec trois personnes à bord, limités par la capacité de la camionnette.



**L'action était lancée... très rapidement, un noyau de bénévoles s'est formé autour du projet ; des amis de toujours, des collègues, des connaissances... Vu la diversité des profils qui composait le groupe et afin d'œuvrer efficacement, nous avons structuré notre collectif en plusieurs champs d'implication :**

- l'équipe logistique (les véhicules, les itinéraires, les contacts et les volumes de chargements) ;
- l'équipe des chauffeurs ;
- l'équipe « administrative » (incluant la comptabilité et la communication) ;
- l'équipe de gestion de l'accueil des personnes ukrainiennes au retour des convois ;
- la recherche de dons (financiers et/ou en matériel) pour chaque membre du collectif.

Ensuite, il a fallu établir une charte de fonctionnement, tant pour clarifier en interne le cadre de notre participation, que pour prendre des engagements fermes et explicites :

1. Gratuité totale, entier bénévolat avec quelques défraiements ciblés (*seuls les frais de carburant et les lunchs packs dans les camionnettes étaient pris en charge par la comptabilité du collectif*).
2. Aucune « récupération » de l'action citoyenne (*ni commerciale/publicitaire, ni associative, ni politique*).
3. Aucune médiatisation ni publication montrant les personnes transportées.
4. Éthique scrupuleuse dans le « casting » des lieux d'accueil et suivi actif des personnes jusqu'au terme des démarches administratives d'installation.
5. Un « code de conduite » très clair pour l'ensemble des chauffeurs du groupe.

Des dons en nature sollicitant l'entourage, des grandes surfaces commerciales, des pharmacies, des hôpitaux, mais aussi des écoles, ont été organisés en six catégories :

- alimentation non/peu périssable ;
- matériel de soin, fournitures chirurgicales et médicaments ciblés ;
- literie (*couvertures, sacs de couchage, sacs de nuit pour enfants...*) ;
- matériel et produits d'hygiène ;
- matériel d'aide à la locomotion (*béquilles, chaises roulantes pliables, poussettes...*) ;
- nourriture pour animaux de compagnie.

Après le trajet initial spontané, le premier vrai convoi est parti le jeudi 31 mars, composé de sept véhicules : six camionnettes/monospaces ainsi qu'une fourgonnette transportant un grand volume de matériel à l'aller, pour un potentiel d'une bonne trentaine de places disponibles pour les personnes ukrainiennes au retour.



Une fois partis, les seuls points de chute et de briefing collectif se sont résumés aux stations autoroutières ou, arrivés à Przemyśl, à une enseigne de restauration rapide. Grâce au lien avec les associations sur place, il était possible, avec l'aide de photos des passeports, de savoir à l'avance qui nous allions chercher. La présence précieuse de deux traductrices dans le groupe a permis de communiquer directement en ukrainien, en polonais et en russe. Ainsi, outre les dix-neuf membres de l'équipe transporteuse UBU, le convoi est revenu avec deux bénévoles humanitaires ainsi que vingt-sept Ukrainien.ne.s ayant fui leur pays (pour la plupart, des mamans avec leurs enfants) et deux chiens.

**Un souvenir assez douloureux restera ; celui d'une maman et de son jeune enfant qui n'ont pas pu embarquer avec nous car il manquait une signature paternelle sur l'autorisation de quitter le pays...**

**...(le papa étant par ailleurs mobilisé quelque part, en Ukraine). Il était impossible de les attendre pour partir car les procédures étaient trop longues et nous ne pouvions pas faire abstraction de l'état d'anxiété des autres passagers.**

Notre action incluait bien évidemment les démarches officielles sur le sol belge auprès du centre FEDASIL à Bruxelles. Dans les 48h consécutives à l'arrivée du convoi, après du repos et avec l'esprit un peu apaisé, nous repartions avec les familles pour le centre d'enregistrement du Heyzel, si la procédure n'était pas déjà prise en charge. Il était, ensuite, possible d'amener ces Ukrainien.ne.s, bénéficiant d'une protection temporaire, dans les foyers d'accueil. Lors de ce premier gros voyage, nous avons fonctionné via nos réseaux et entourages respectifs, pour trouver des familles accueillantes. Sans nous substituer aux autorités communales, notre double critère de

sélection tenait aux exigences, d'une part, que les candidats figurent sur les toutes nouvelles listes locales (nécessitant donc les vérifications d'usage) et, d'autre part, qu'au moins un des membres du collectif UBU connaisse personnellement le foyer accueillant.

**Mais, malgré cette anticipation de principe, la réalité s'est montrée plus complexe...**

Nous avons rencontré, par exemple, une première situation où une famille de six personnes (deux grands-parents, une maman et trois enfants) ne voulait en aucun cas être séparée. Nous n'avions évidemment pas anticipé un si grand nombre de places au sein d'un même foyer. Finalement, c'est à l'autre bout de la Wallonie que nous avons trouvé une solution, dans deux maisons mitoyennes (les « voisins » étant au courant de cette situation spécifique d'accueil), par le biais de personnes-relais impliquées avec qui le contact s'est progressivement noué.

Un autre exemple de situation qui nous a particulièrement mise en difficulté a concerné le placement d'une dame âgée en chaise roulante, voyageant avec sa fille et un chien. Nous savions où trouver des places pour personnes à mobilité réduite (des chambres étaient disponibles en maison de repos et de soin), mais sans accompagnement et surtout sans animal de compagnie. Nous savions aussi où les chiens pouvaient être acceptés ou tolérés, mais dans des maisons pas spécifiquement adaptées pour PMR. Donc nous ne savions spontanément croiser toutes ces « contraintes » de placement.



Finalement, c'est par un appel via les réseaux sociaux qu'un couple de connaissances – désormais amis – a accepté l'accueil de ce « trio improbable » en disposant des infrastructures adéquates et précédemment inscrit sur les listes communales de l'époque.

Après un nouveau trajet en véhicule solo par notre « tandem de baroudeurs », ayant ramené de Pologne une maman et ses deux enfants, la situation n'était plus du tout la même pour le deuxième gros convoi. En effet, il devenait de plus en plus difficile d'engranger des dons.

**Nous avons parfois le triste sentiment que la population belge s'était « habituée » au conflit en Ukraine et que celui-ci ne provoquait plus le même élan de solidarité.**

Nous avons heureusement pu bénéficier de la générosité d'une maison de revalidation, inondée durant l'été 2021, qui nous a fourni énormément de matériel correctement réhabilité (des béquilles, des gadots, des chaises roulantes, etc.).



Les places disponibles dans des familles accueillantes devenaient, elles aussi, de plus en plus compliquées à trouver. Nous sommes donc passés par l'intermédiaire d'une commune et de son CPAS, qui nous ont fait confiance et mis tout en œuvre pour mobiliser les familles

préenregistrées de leur entité. Une belle aventure collaborative ! Ces deux difficultés enfin levées, le second convoi a pu partir le vendredi 13 mai, avec cinq camionnettes permettant de ramener vingt-et-une personnes ukrainiennes en Belgique.

Dans certains cas, il s'agissait déjà d'un regroupement familial, provoquant énormément d'émotion. Dans d'autres cas, la rencontre entre accueillants et arrivants s'est faite timidement, pas à pas, mais a finalement donné un résultat tout à fait positif, tant sur un plan de la découverte mutuelle que celui de la cohabitation. Enfin, pour les derniers cas, nous devons bien constater que l'accueil n'a malheureusement pas pris, que les un.e.s ou les autres ne se sont pas senti.e.s à l'aise. Et des solutions alternatives ont été trouvées, allant parfois jusqu'à un déménagement ou à l'exode dans un autre pays.

C'est un aspect concret que l'on ne peut éluder. À l'heure où ces lignes sont écrites, nous vivons ou avons vécu un nombre significatif de situations pour lesquelles l'accueil n'a pas fonctionné, alors que tous les voyants administratifs ou logistiques semblaient pourtant au vert. Des rencontres peut-être trop abruptes, ne pouvant absorber le choc de l'écart culturel, et certainement pas facilitées par un ressenti d'exode forcé ou des vécus traumatiques... Et là, nous nous sentons assez impuissants. C'est d'autant plus déplorable que les structures officielles, trop souvent, ne suivent pas ! Les beaux prospectus édités en début de crise ukrainienne laissent place à une absence de prise de responsabilités ; les « maximum trois mois d'accueil d'urgence en familles » fréquemment évoqués lors de l'exode massif se clôturent malheureusement en « règne de la débrouille », dans bon nombre de cas.

**Finalement, le collectif UBU aura permis le retour de plus d'une cinquantaine de personnes ukrainiennes et des dizaines de mètres cubes de matériel de première nécessité acheminés. Aujourd'hui, la situation a changé, et l'action d'UBU ne peut se prolonger en l'état. D'abord, pour des raisons logistiques (comme le prix du carburant), mais aussi car le contexte géopolitique n'est plus du tout le même, y compris dans les demandes et besoins de la population ukrainienne. Notre collectif, toujours actif dans la distribution locale de récoltes domestiques, doit donc se réinventer. De nouveaux trajets d'acheminement vers des orphelinats ukrainiens sont envisagés pour février 2023. Au-delà du bilan concret, pour nous, à l'unisson, « UBU » restera une extraordinaire aventure humaine mais aussi – osons le dire – la satisfaction personnelle d'avoir fait « quelque chose » face à cette déplorable situation, de s'être mis collectivement en action pour autrui.**

**Laurent Kesteloot** pour UBU





# SUIVEZ NOTRE ACTU

**SUR LE SITE  
DU CRIPEL**

**WWW.CRIPEL.BE**

**Restez informé de nos activités et formations en  
vous inscrivant à notre newsletter.**

SCANNEZ-MOI



## Nos permanences

- Parcours d'Intégration
  - Jobway, service ISP
- Prendre rendez-vous en appelant le :  
**+32 (0)4/220 01 20**  
ou en vous rendant sur place.

Nous contacter par e-mail :  
**info@cripel.be**

place Xavier Neujean 19b  
4000 Liège  
T : +32 (0)4/220 01 20

heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi de  
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

L'immigration  
c'est l'histoire de tous!

C**RIPEL** a.s.b.l.

Centre Régional pour l'Intégration  
des **Personnes Étrangères**  
ou d'origine étrangère de **Liège**

L'immigration  
c'est l'histoire de tous!

Avec le soutien de



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LA WALLONIE  
INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR